

Procès-verbal de l'assemblée générale du Syndicat de soutien en éducation de la Pointe-de-l'Île, tenue le mardi 29 mai 2018 à l'auditorium du Centre Roussin.

La liste des présences du présent procès-verbal est disponible sur demande.

Mot de bienvenue

Stéphane Soumis, président, souhaite la bienvenue aux membres.

1. Nomination à la présidence et au secrétariat d'assemblée

Il est proposé par Stéphane Soumis de nommer Marie-Claude Morin à la présidence d'assemblée et de nommer Geneviève Caron au secrétariat d'assemblée.

Appuyé par Joyce Gilbert
Adopté à l'unanimité

2. Lecture de l'ordre du jour et adoption

Marie-Claude Morin présente l'ordre du jour.

Il est proposé par Stéphane Soumis d'adopter l'ordre du jour.

Appuyé par Linda Bergeron
Adopté à l'unanimité

3. Adoption des procès-verbaux du 27 novembre 2017.

Geneviève Caron propose d'adopter les procès-verbaux nommés en rubrique.

Appuyée par Kim Brien
Adopté à la fin de l'assemblée

4. Modifications aux statuts et règlements

Geneviève Caron propose l'adoption des avis de motions présentés à l'assemblée générale.

Appuyé par Annie Bolduc
Adopté à l'unanimité

5. Arrangements locaux

Geneviève Chicoine propose;

Que l'assemblée générale, sous recommandation du CE et du Conseil de liaison :

- Entérine l'équipe de négociation pour l'entente locale

- Stéphane Soumis, porte-parole
- Geneviève Chicoine et Sonya Tremblay, co-porte-parole
- Stéphane Turgeon et Zahra Ayoub, observateurs (qui auront comme principal rôle de faire le lien avec les membres et les agents de liaison)
- Linda Bergeron et Claire Perreault, substituts des observateurs

- Adopte la démarche présentée pour la négociation locale 2018-2019

- **Demande à l'équipe de négociation d'amener le résultat de la négociation locale à l'assemblée générale avant la signature de l'entente locale**

Appuyé par Jacynthe Laws
Adopté à l'unanimité

6. Secteur des adultes (chapitres 10)

Tenant compte qu'il y va de l'intérêt de tous qu'il y ait un maximum de postes permanents à la commission scolaire de la Pointe-de-l'Île, Stéphane Soumis propose:

- 1- De finaliser l'entente avec la CSPÎ concernant la transformation de postes du chapitre 10-1.00 en postes du Chapitre 7-1.00.
- 2- De communiquer directement avec les gens visés par l'entente pour s'assurer qu'ils prennent une décision éclairée.
- 3- De poursuivre les travaux en vue de réaliser la phase deux du projet.

Appuyé par Linda Bergeron
Adopté à l'unanimité

7. Affaires nouvelles

Comme il n'y a aucun ajout à ce point, Stéphane Soumis profite de la levée de l'assemblée pour inviter les chapitres 10, présents en grand nombre, à communiquer avec le syndicat afin de mieux répondre à leurs besoins.

Levée de l'assemblée

Stéphane Soumis, président

Geneviève Caron, secrétaire-trésorière